























INTRODUCTION

Marie-Hélène AUBERT - Maire de Jouy-en-Josas

Sylvain REVERCHON - Directeur Départemental des Territoires des Yvelines

DÉROULÉ DE LA JOURNEE

I/ Apports théoriques et définitions de la nature en ville II/ Déclinaison de la nature en ville dans les projets: eau, biodiversité, arbre en ville, aides et financements mobilisables

III/ Visite à Jouy-en-Josas























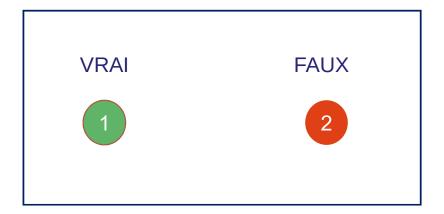
APPORTS THÉORIQUES ET DÉFINITIONS DE LA NATURE EN VILLE

Joël AMOSSE

Responsable du Groupe Nature en Ville - Cerema



Plus un territoire est rural, plus il est favorable à la biodiversité ?























Plus un territoire est rural, plus il est favorable à la biodiversité ?





Si la diversité et la richesse en espèces animales et végétales sont faibles dans l'urbain dense,

elles peuvent être en revanche plus importantes dans les formes urbaines intermédiaires que dans l'espace rural.

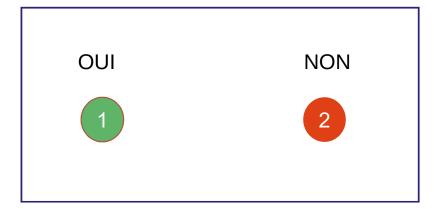
L'augmentation de la biodiversité peut s'expliquer par la composition et la configuration de ses formes urbaines.

Elles constituent une mosaïque d'occupation du sol qui permet une plus grande diversité d'habitats.





Pour vous, est-ce que ce sol est un sol urbain?



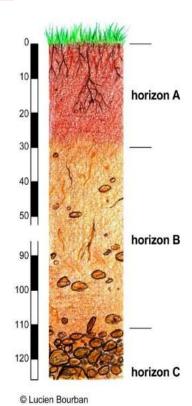














Pour vous, est-ce que ce sol est un sol urbain?



La diversité de sols en milieu urbain est très importante, comme pour la biodiversité.

Les sols au fonctionnement proche des milieux naturels sont à préserver en priorité car ils assurent des fonctions écologiques clés comme l'infiltration de l'eau, le support pour la végétation, l'habitat pour la biodiversité ou encore le stockage de carbone.

A retenir: en milieu naturel, la formation de sol est de l'ordre d'un centimètre par millénaire rendant cette ressource non renouvelable.





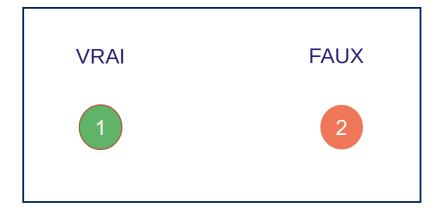








La longévité d'un arbre est similaire aussi bien en milieu urbain qu'en milieu agricole ou naturel?





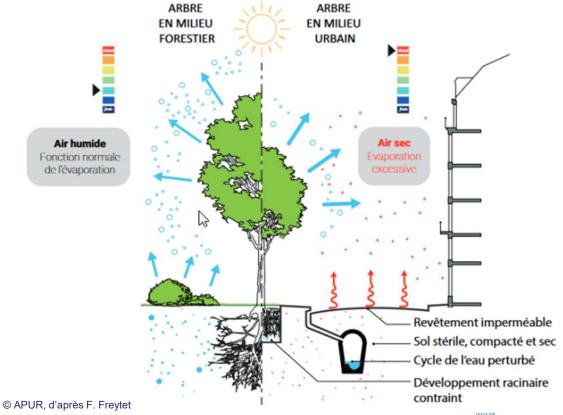








La longévité d'un arbre est similaire aussi bien en milieu urbain qu'en milieu agricole ou naturel?





En ville, les arbres sont souvent contraints à différents stress (compaction du sol, blessures, pollution, sécheresse, etc.) et conditions de développement (volume de sol restreint, élagage régulier, maladies) limitant fortement leur longévité.

Il est considéré qu'un arbre d'alignement de plus de 60 ans à une longévité longue en milieu urbain. Comme les sols, la végétation assure des services clés en ville.





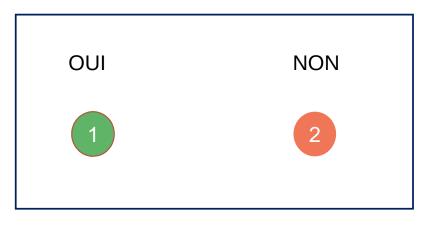






Un parking peut-il être aménagé sans rejeter aucune eau pluviale au réseau d'assainissement?















Un parking peut-il être aménagé sans rejeter aucune eau pluviale au réseau d'assainissement?





Un parking peut gérer toutes les eaux à la parcelle

grâce à différents aménagements :

- ✓ revêtements perméables
 - √ pentes appropriées
 - √ bordures ajourées
 - √ végétalisation
- √ noues, pied d'arbres accueillant les eaux











Différentes formes de nature



sauvage / spontanée



entretenue / magnifiée



aménagée / exploitée

Source: article « La nature en ville: Quelles perceptions pour quelles actions » disponible en ligne: https://www.cerema.fr

















sauvage / spontanée

entretenue / magnifiée

aménagée / exploitée

Nature en ville = le vivant animal et végétal et les composantes abiotiques

(sol, air, eau) au sein de l'écosystème urbain











Des espaces de nature en ville





- Parcs, prairies, boisements, jardins, friches, potagers, arbres d'alignement, cimetière, cours d'écoles...
- Milieux humides (naturels/artificiels) : cours d'eau, zones humides, mares, berges, noues, bassins en eau/sec ...
- Micro-habitats : trottoirs, murs, pieds d'arbres...











Des espèces animales et végétales



Papillon - citron





Vers de terre

Viorne

Orvet

Platane



Hérisson

















Abeille

16

1) Réservoirs de biodiversité

(= tâches, noyaux, cœurs de nature)

Espaces où la biodiversité est la plus riche et la mieux représentée où les espèces peuvent vivre et/ou à partir desquels elles se dispersent

Mais aussi les trames écologiques



Continuités écologiques =

- Réservoirs de biodiversité

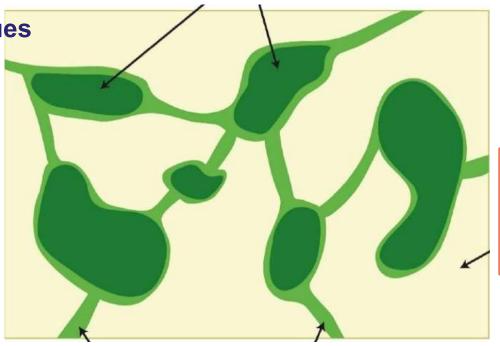
 - 2) Corridors écologiques











3) Matrice

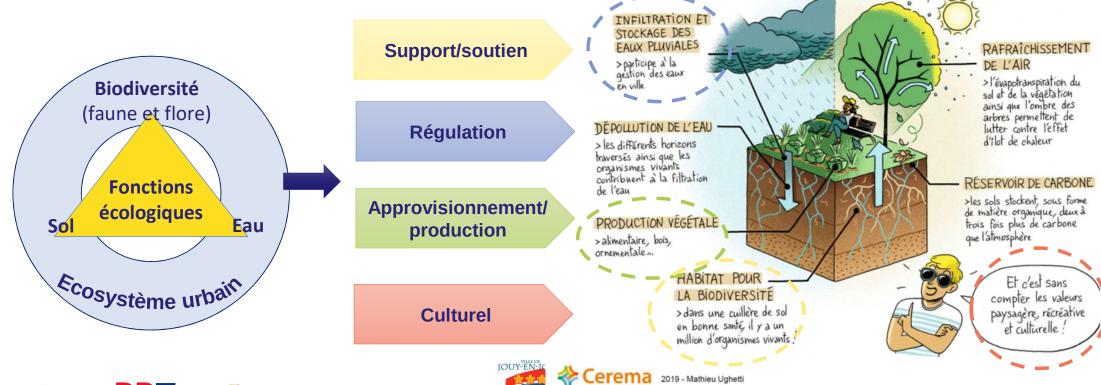
Espace plus ou moins hostile à la vie et aux déplacements de la biodiversité

2) Corridors écologiques

Voies de déplacements entre réservoirs (déplacements, quotidiens, dispersion, migration)



Les fonctions écologiques réalisées par le triptyque eau/sol/biodiversité indispensables à la fourniture de services















La « ville » : un écosystème particulier

Un milieu conçu pour l'Homme

Plus de 80% de la population française vit en ville (+ 6% entre 2005 et 2021)

Un milieu soumis à de fortes pressions anthropiques liées à l'urbanisation :

- fragmentation du territoire
- pollution
- compaction / imperméabilisation

→ Des conditions de vie difficile pour l'expression de la nature



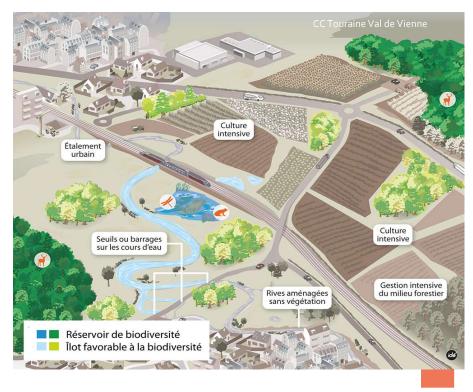












CONTEXTE ET ENJEUX

Contexte

climatique:

Vagues de chaleur et canicules (+ fréquentes et intenses) précipitations extrêmes et inondations, menace sur la biodiversité et sur l'eau, sécheresse des sols, etc.





Enjeux

- ✓ Enjeux d'adaptation au changement climatique (îlots de chaleur urbain, inondation)
- √ Santé et bien-être
- ✓ Cadre de vie
- √ Ecologiques (biodiversité)





Nécessité d'une stratégie d'adaptation en réponse aux enjeux du territoire

→ une des solutions = désimperméabilisation / renaturation / végétalisation











QUELLES SOLUTIONS?



• Fait de rendre un sol perméable à l'eau (suppression des matériaux imperméables)



Actions ou opérations de restauration ou d'amélioration de la fonctionnalité d'un sol, ayant pour effet de transformer un sol artificialisé en un sol non artificialisé

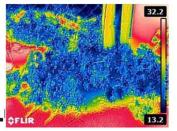


Action de plantation de végétaux

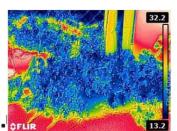


20°C d'écart à quelques centimètres entre la plante et le bitume





© ARB IdF et P.L. Vacher, Montreuil · KUT/ - ~





... en particulier avec la mise en œuvre de

solutions fondées sur la nature (SFN)

PRÉFET DES YVELINES





QUELLES SOLUTIONS?

Mais en acceptant aussi les effets indésirables de la nature

- Pollen → allergies
- Branches cassantes
- Racines dommageables
- Fruits tâchant, malodorants, miellat
- 'Mauvaises herbes', invasives
- Feuilles au sol, ombrage dense
- Coût d'entretien, ...



- Nuisances et désagréments (piqûre moustiques, ...)
- Allergies (chenilles, ...)
- Maladies (tiques, ...)
- Peur, répugnance
- Coût de gestion, éradication...















QUELLE STRATÉGIE?

Une approche globale





- ✓ Information / concertation / co-conception avec les citoyens pour la légitimité et acceptabilité du projet
- ✓ Communication en continu et en multipliant les canaux et formats / évaluation

2/ Affirmation et transversalité:

- √ Volonté politique forte pour intégrer la nature
- ✓ Transversalité des services et des compétences (interne, spécialistes,...)
- ✓ Inscrire le projet au budget et solliciter des financements (ex: fonds vert)











QUELLE STRATÉGIE?

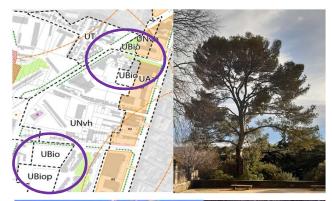
3/ Actions pour et avec la nature

- ✓ Préservation / valoriser l'existant / intégration systématique / conception écologique, avec des solutions fondées sur la nature
- ✓ Gestion et suivi des aménagements

Une stratégie opérationnelle

Recensement (biodiversité, foncier, opportunités, problématiques) et déploiement des actions :

- ✓ Recenser l'existant = diagnostic (biodiversité, sols,...)
- ✓ Identifier les **espaces à enjeux prioritaires** et **adapter** les usages/ouvrages
- ✓ Inscrire / planifier la réserve de foncier (documents d'urbanisme)
- ✓ Utiliser des outils opérationnels et facilitateurs et une ingénierie compétente
- ✓ Mise en œuvre des actions qui visent à développer la nature en ville















RESSOURCES

Quelques exemples

√ Fiches de retour d'expériences

✓ Guides, livrets, BD











La nature source de biodiversité au sein des territoires. De l'outil à la stratégie



À retrouver dans la valise pédagogique numérique!













LA GESTION INTEGREES DES EAUX PLUVIALES

Céline GIBELIN, Cheffe du Groupe Eau et Analyses Environnementales, Cerema et

Raphaël MIGLIORI, Chargé d'opération, Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN)

Léa KAZE, Chargée de mission grands projets à la direction générale déléguée à la ville nature, Ville de Plaisir

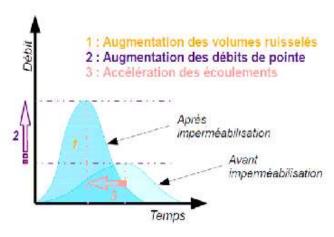
GESTION INTEGREE DES EAUX PLUVIALES EN VILLE : UN CHANGEMENT NÉCESSAIRE DE PARADIGME

→ URBANISATION ET IMPERMÉABILISATION : Gestion historique « Tout tuyau »

Impacts quantitatifs :

- o Allongement distance parcourue par l'eau
- o Augmentation des volumes sur l'aval
- Saturation hydraulique des réseaux et step : dimensionnement important, viabilité des investissements, débordement,

Effet de l'imperméabilisation des sols sur le ruissellement (CETE de l'Est)





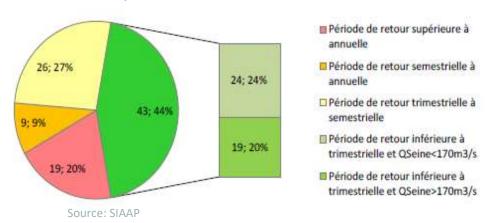


Impacts qualitatifs:

- o Accumulation de polluants dans les eaux : effet d'échelle
- Impacts qualitatifs sur milieu récepteur même pour des évènements pluvieux de faible période de retour

Exemple de l'agglomération parisienne (zone SIAAP) :

Nombre de jours de déclassement en aval de l'agglomération parisienne en fonction de la période de retour de l'évènement et du débit en Seine



→ Forte contribution des évènements fréquents

- ⇒ Revenir à un cycle de l'eau le plus proche possible du cycle naturel
- ⇒ Gestion alternative des eaux pluviales (à la source)
- Gestion décentralisée
- A la source
- Multiplicité d'ouvrages et de solutions
- Non/Dé-connexion et non/dés-imperméabilisation
- Intégrer l'eau dans la ville : eau apparente
- Ouvrages multifonctionnels
- Niveaux de services et inondabilité des espaces
- → Solutions adaptées à l'aménagement urbain
- → Solutions Fondées sur la Nature (SFN)
- → Solutions « multiservices »





L'eau = Un véritable potentiel de création, d'agencement pour améliorer le cadre de vie, aller vers une gestion durable et une ville plus résiliente







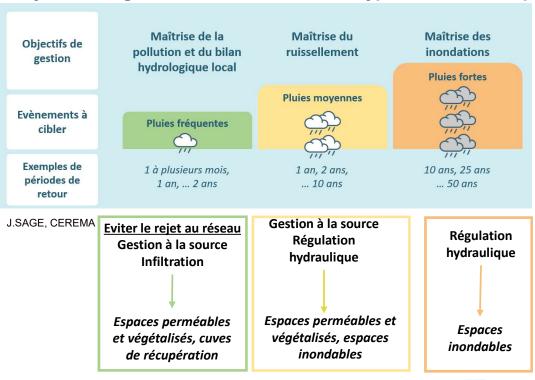




Notion de niveaux de services et objectifs associés

Période de retour : probabilité d'occurrence d'un évènement pluvieux

Des objectifs de gestion différents selon le type d'évènement pluvieux :



Déclinaison locale région parisienne :

Cumul annuel: 637 mm (normale 1981-2010, Paris Montsouris, source Infoclimat)

Pluies courantes:

En IDF, 70% du volume de pluie annuel est précipité avec une intensité < 5 mm/h (source : AESN)

« Petites pluies » < 10 mm / jour (source DRIEE)

⇒ Gérer les pluies courantes, c'est déjà beaucoup ≈ 446 mm !



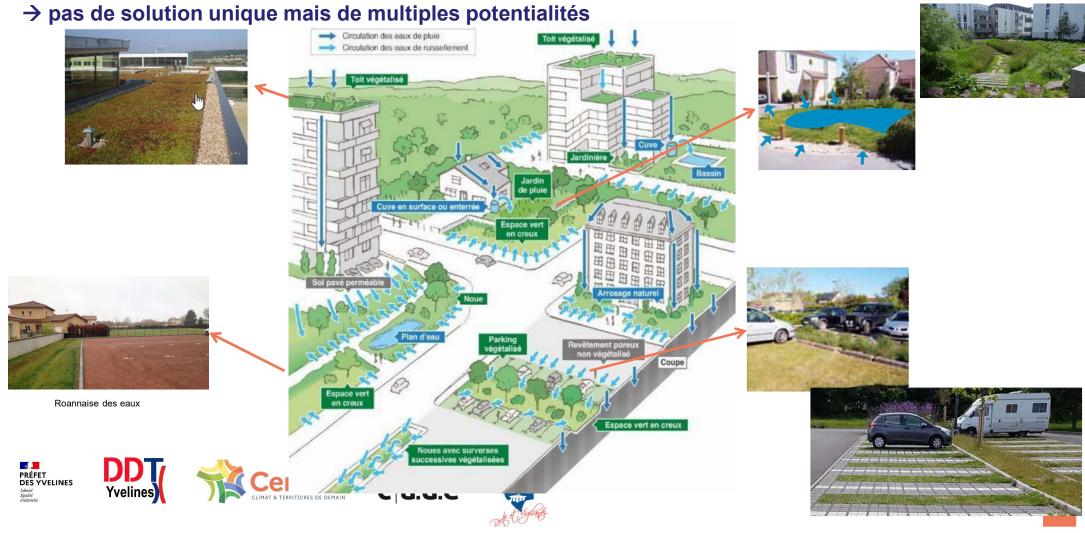






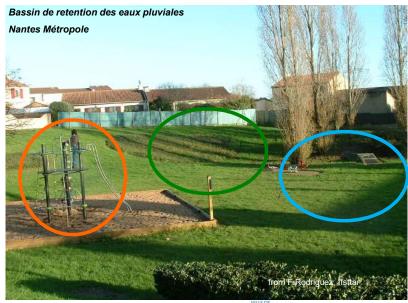


Une palette de solutions à adapter au contexte et au projet



Des solutions multifonctionnelles

- Pas uniquement une fonction hydraulique/hydrologique
- Amélioration du cadre de vie
- Retour de la nature en ville (trames vertes et bleues, biodiversité)
- Services écosystémiques des solutions fondées sur la nature



Espace vert Fonction paysagère (nature et évapotranspiration)

Structure stockage eaux pluviales
Fonction hydrologique

Jeux pour enfants Fonction espace public









Des ressources pour vous accompagner

✓ Fiches techniques, guides

Série de fiches « Gestion intégrée de l'eau en milieu urbain »



















NATURE ET GESTION DE L'EAU DE PLUIE EN VILLE

Une vision agence portée par le SDAGE 2022/2027 et son 11e programme d'intervention

- 1. Orientation et prescriptions du SDAGE 2022/2027
- 2. Application de la doctrine agence dans son projet
- 3. Exemple d'application de la doctrine dans des projets urbains
- 4. Quelques contre exemples sur des aménagements récents





contact: Raphaël MIGLIORI, MIGLIORI.Raphael@aesn.fr











Un Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux c'est :

Un Etat des lieux / des Caractéristiques du bassin / des Enjeux / des Orientations

SDAGE 2022 / 2027

5 orientations fondamentales

N°3: Réduire les pressions ponctuelles

3.2.2.

Limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser la gestion des pluies dans les documents d'urbanisme



- Inscrire séquence ERC
- Condition sur l'ouverture à l'urbanisation
- Surfaces perméables minimales
- Compensation surfaces nouvellement imperméabilisées

3.2.3.

Améliorer la gestion des eaux pluviales des territoires déjà urbanisés



- Anticiper les potentielles zones à déraccordées
- Possibilités de renaturation des espaces artificialisés
- Désimperméabiliser
- Transcription dans DOO, OAP voir PLUi
- ANRU : moduler aides en fonction de la désimperméabilisation

3.2.4.

Edicter les **principes d'une gestion à la source** des eaux pluviales



- Etablissement de schémas directeurs des eaux pluviales avec gestion à la source
- Prescriptions dans règlements du service assainissement
- Modulation des financements publics à l'existence de schéma directeur EP

3.2.5.

Définir une stratégie d'aménagement pour tous les types de pluies



- Ralentir les ruissellements via le paysage
- Systématiser la réduction des volumes collectés par les réseaux
- Maîtrise du débit et écoulement des eaux pluviales
- Solutions multifonctionnelles de stockage sur échelle adaptée
- Eviter l'imperméabilisation

3.2.6.

Viser la gestion des EP à la source dans les

aménagements et travaux d'entretien du bâti



- Dès le début du projet
- Au plus près d'où elles tombent par infiltration et/ou végétalisation du bâti
- Favoriser la nonimperméabilisation
- Viser l'objectif « zéro rejet d'eaux pluviales »
- Neutralité hydraulique du projet jusqu'à T=30ans

















Application de la doctrine dans un projet urbain



Conserver les sols en place et désimperméabiliser via la renaturation et la végétalisation des sols



S'inscrit dans les principes :

- d'évitement de l'urbanisation pour limiter l'imperméabilisation des sols
- Possibilité de renaturation des espaces artificialisés
- De compensation de l'urbanisation nouvelle

Bénéfices environnementaux maximales



Réduire au maximum l'emprise du bâti par sa végétalisation et le localiser en **cohérence** avec les ruissellements locaux

Assurer une surface perméable

Maitrise de l'écoulement des

S'inscrit dans les principes :

eaux pluviales grâce au

Neutralité hydraulique

minimale

pavsage



Limiter l'impact des aménagements non évitables par des solutions aériennes d'infiltration et/ou la récupération des EP

Minimiser les rejets aux réseaux par des solutions d'infiltration enterrées ou



- Gérer les EP au plus près d'où elles tombent
- Solutions multifonctionnelles de stockage sur échelle adaptée
- Objectif de zéro rejet dans les



- réseaux

Bénéfices environnementaux limités et/ou indirects

Forts bénéfices apportés par les solutions fondées sur la nature et les aménagements multifonctionnelles







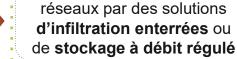












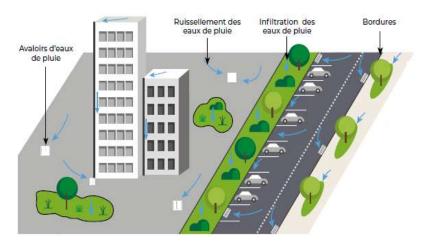




- Objectif de zéro rejet des eaux pluviales (pour infiltration)
- Maitrise du débit et écoulement des eaux pluviales



Application de la doctrine dans un projet urbain



Avant projet

















Après projet



Application de la doctrine dans un projet urbain



























Quelques contre exemples



















Quelques contre exemples





















Quelques contre exemples





















RETOUR D'EXPERIENCE





SITUATION





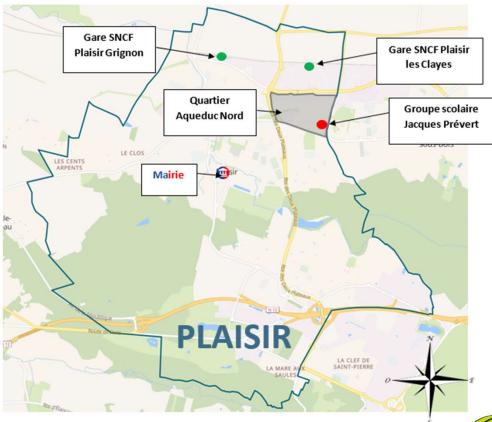


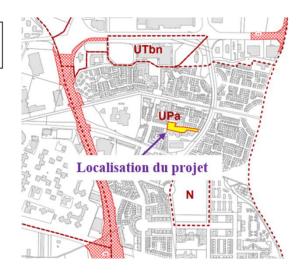






Situation





Zone Upa : quartiers d'habitat groupé caractérisés par une plus forte densité













PERIMETRE















Périmètre de l'opération



Surface totale projet éligible 1 976 m²













ETAT INITIAL















Entrée de parvis (depuis la rue Marcel Pagnol)



Surface imperméable de 82 % : dallages, béton désactivé, pavés autobloquants















Le parvis (la zone centrale)

Ruissellement en surface élevé





6 arbres existants dont 4 en voie de décès















L'allée des feuilles mortes (jusqu'au boulevard Léon Blum)





Végétalisation peu dense

Nature du sol très peu perméable













TRAVAUX















Description des travaux

Désimperméabilisation des sols

Actions : désimperméabilisation de près de **70%** de la surface totale (contre 18% initialement) avec la pose d'un revêtement perméable

Quelques résultats:

- Pouvoir percolant excellent (1 litre/s/m²),
- Capacité de stockage de 100l d'eau/m².
- Déconnexion au réseau d'évacuation,
- Très bonne ventilation d'air au sol,
- Abaissement de la température du revêtement et donc du ressenti ambiant,





















Surface perméable

1 382 m²



Coloris : SAFRAN 4/7mm













Description des travaux

Création des zones de pleine terre via des « microforêts » et valorisation des espaces verts existants

Actions:

- Création d'espaces de pleine terre à plusieurs strates (herbacées, arbustives et arborées),
- Aménagement d'une entrée de parvis engazonnée et bordée par les massifs de végétaux,
- Remaniement d'un espace vert existant au profit de la mise en œuvre d'une haie bocagère avec des massifs de végétaux,

Quelques résultats :

- Infiltration directe des eaux (1 litre/s/m²),
- Déconnexion au réseau d'évacuation,
- Evapotranspiration fortement améliorée,
- Abaissement de la température du revêtement et donc du ressenti ambiant,
- Biodiversité favorisée.





















































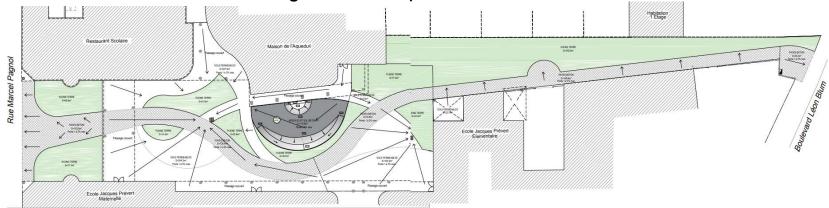


Description des travaux

 Gestion des pentes et création d'une cuve de stockage des eaux pluviales

Actions:

- Maîtriser les flux d'eaux en les conduisant vers toutes les surfaces infiltrantes par un système de pente,
- Pose d'une cuve de stockage des eaux pluviales de 25 m3.



700 l/m²/an (pluviométrie moyenne) x 312 m² (surface imperméable) x 0,8 (coefficient de perte) = 174 720 l/an = 174,7 m3/an ce qui correspond à **7 remplissages de cuve.**













COÛTS















- Coût des travaux éligibles : 485 940 € TTC
- Montant de la subvention allouée par **I'AESN:**

161 860 € *soit 33 %*









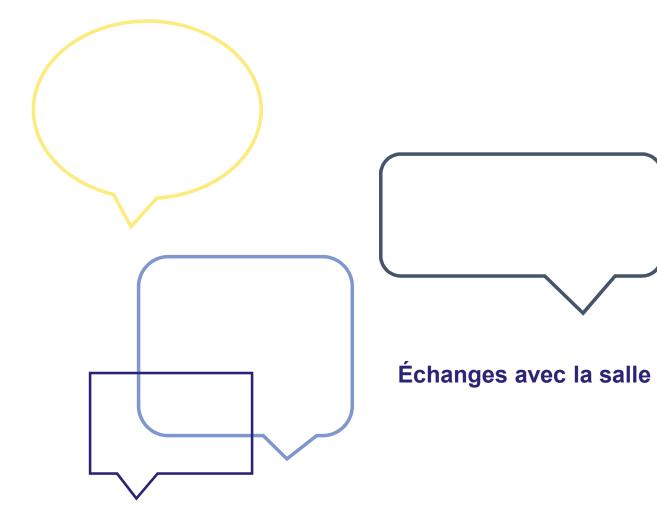


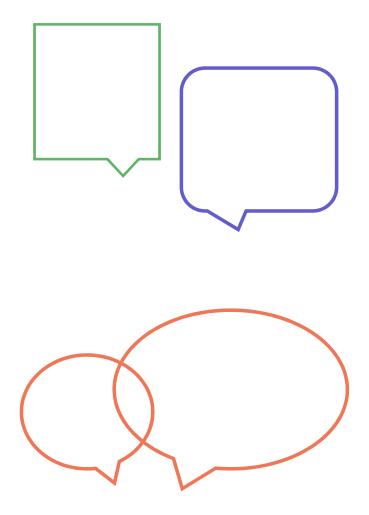




Merci pour votre attention Avez-vous des questions?







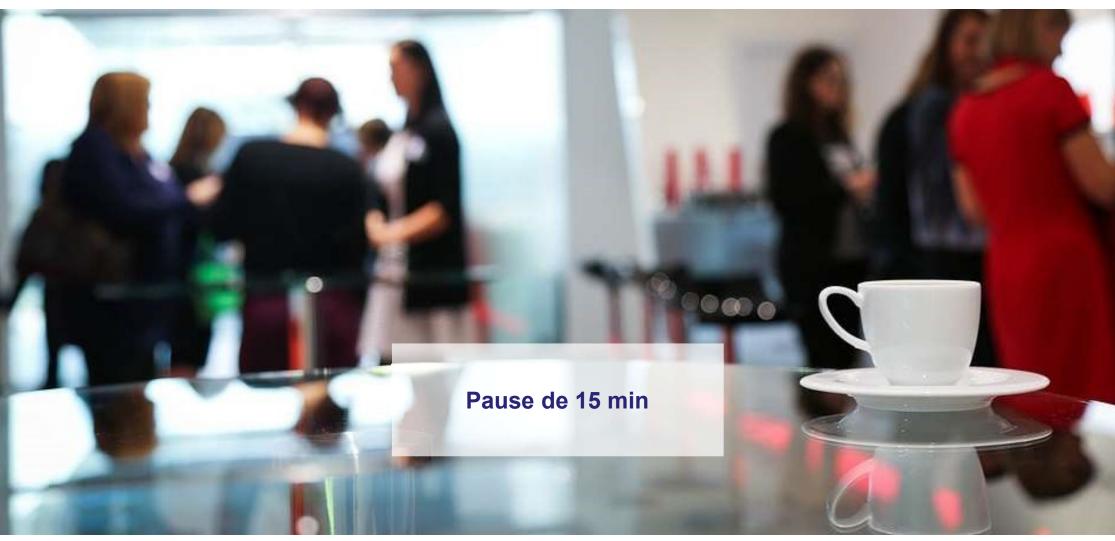


































LA BIODIVERSITÉ

Jonathan FLANDIN, Chargé de mission écologie urbaine - ARB IdF

Jean-Michel Allirand, Adjoint au maire - La Queue-Lez-Yvelines

BIODIVERSITÉ

→ Biodiversité urbaine: Enjeux et solutions



Jonathan FLANDIN, écologue – ARB îdF jonathan.flandin@institutparisregion.fr



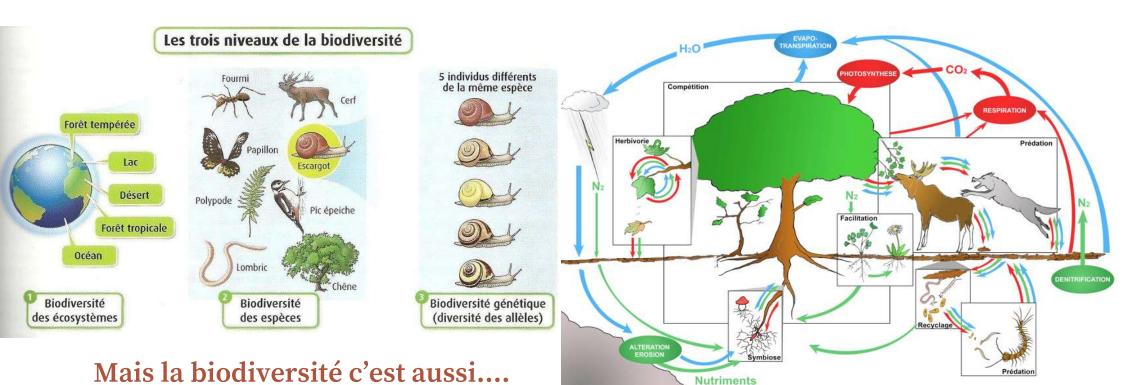








→ BIODIVERSITÉ : DE QUOI PARLE-T-ON ?













→ HÉTÉROGÉNÉITÉ DES HABITATS

dérivée d'une diversité de formes et de structures urbaines

Macro-habitats (parcs, jardins, cimetières, friches, bois...)
Micro-habitats (pieds d'arbres, trottoirs, murs,...)



















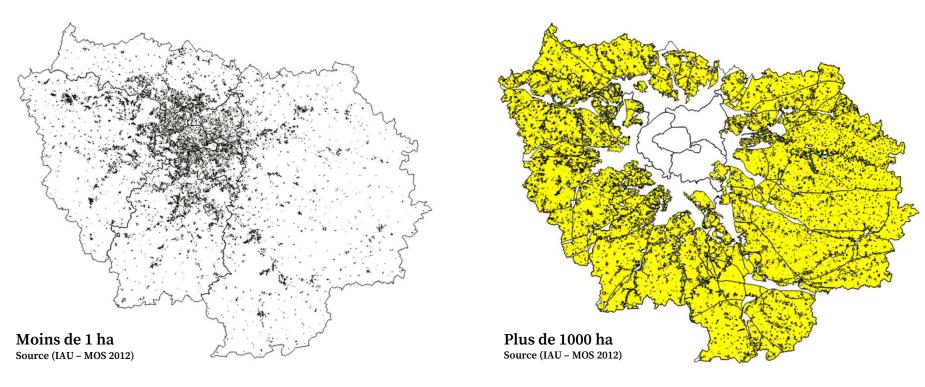








→ TAILLE RÉDUITE DES ESPACES DE NATURE



3 ha dans la petite couronne \rightarrow 48 ha dans la grande couronne

Taille des habitats favorables très réduite -> Effet négatif sur la taille des populations animales et végétales avec une abondance réduite en ville











→ RELATION ENTRE HÉTÉROGÉNÉITÉ ET SURFACE

Allouche et al. 2012

Richesse en espèces

Espèces spécialistes

Surface

Espèces à

Espèces généralistes

Malene Thyssen

Espèces à

Espèces à

→ L'hétérogénéité forte des villes profite surtout aux espèces généralistes à petits domaines vitaux. Le bénéfice de la mosaïque d'habitats a ses limites

petits

vitaux

domaines

Francis Franklin





K.-M. Hansche



grands

vitaux

domaines





→ HÉTÉROGÉNÉITÉ DES GESTIONNAIRES























→ LES PRESSIONS SUR LA BIODIVERSITÉ URBAINE



En milieu **urbain Densification**

Diminution des friches

Artificialisation des sols

Pollutions chimiques, olfactives, sonores et lumineuses

Fragmentation...









Changements climatiques (inondations, îlots de chaleur urbains, développement de pathogènes, évènements climatiques extrêmes...)



















Fragmentation

Surfaces réduites

Hétérogénéité des habitats

Forte dynamique

llot de chaleur urbain

Pollutions









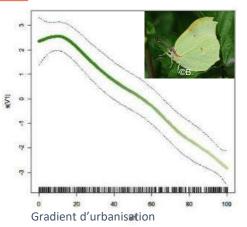


En conclusion de nombreux filtres en ville sélectionnent qu'une petite partie des espèces pouvant potentiellement s'installer dans ces milieux





→ ETAT DE SANTÉ DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE



Le milieu urbain agit comme un filtre sur les espèces.

La richesse en insectes pollinisateurs (coléoptères, diptères, hyménoptères et lépidoptères) \(\square\) graduellement lorsque l'on pénètre dans le cœur des villes.

(Deguines et al. 2016)





Fontaine B. et al, 2020. Suivi des oiseaux communs en France 1989-2019 : 30 ans de suivis participatifs.



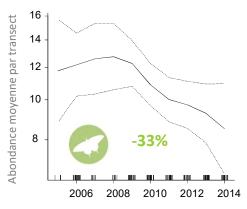






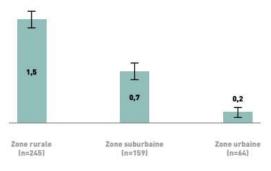


(Muratet A., 2016)



Évolution de l'abondance des papillons par relevés en moyenne dans les parcs et jardins franciliens.



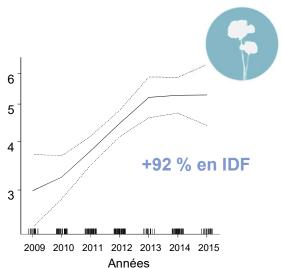


Effectifs relevés de Pipistrelles communes par tronçon parcouru, îdF

→ ETAT DE SANTÉ DE LA BIODIVERSITÉ URBAINE

Arrêt des pesticides et gestion alternative : forte augmentation de la flore des interstices urbains



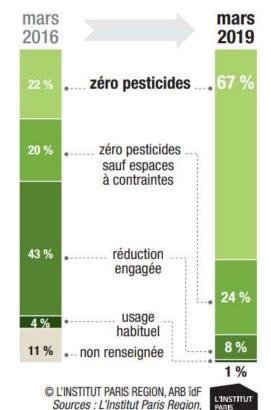


+115 % au niveau national







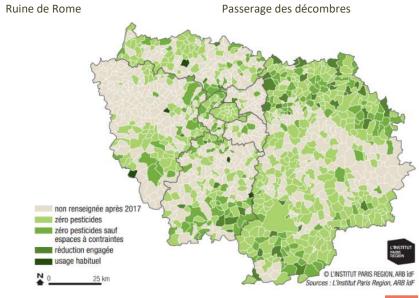




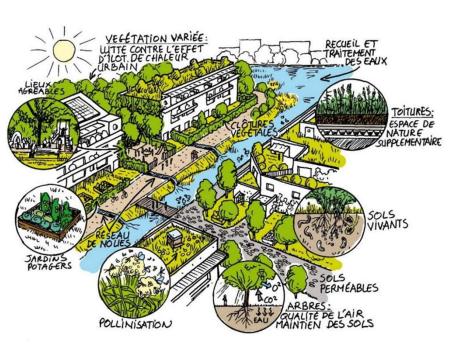








→ LA BIODIVERSITÉ EST À LA FOIS UN OBJECTIF ET UN MOYEN















→ DIAGNOSTIC ECOLOGIQUE : 1^{ER} ÉTAPE D'UN PROJET

Intégrer des compétences en écologie dans son projet

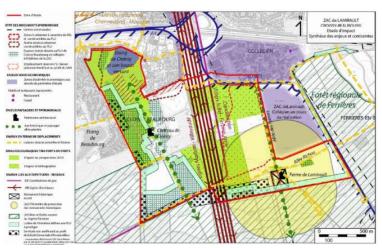
Collecter les données existantes sur le territoire







Inventaires faune – flore – végétations* – habitats





Exemple de la ZAC de Lamirault-Croissy-Beaubourg (77)









Carte des enjeux et des contraintes issue de l'étude d'impact.

Extrait de l'avis du 01/10/2018 de la MRAe d'Île-de-France sur le projet d'aménagement « Lamirault-Croissy-Beaubourg » situé à Croissy-Beaubourg https://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/181001 mrae avis projet amenagement de la zac lamirault a croissy-beaubourg 77 .pdf











→ RÉAMÉNAGER, RÉNOVER, PENSER À LA DÉSIMPERMÉABILISATION







(563 habitants)















https://actu.fr/normandie/caen_14118/travaux-a-caen-la-ville-enleve-1-000-m2-de-beton-pour-les-remplacer-par-de-l-herbe 36948537.html



→ APPLIQUER LA GESTION ÉCOLOGIQUE



- LA COULÉE VERTE, UN CORRIDOR ÉCOLOGIQUE URBAIN:
- http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/la-coulee-verte-un-corridor-ecologique-



lle-de-France









- Hétérogénéité des habitats
- Diversification des strates



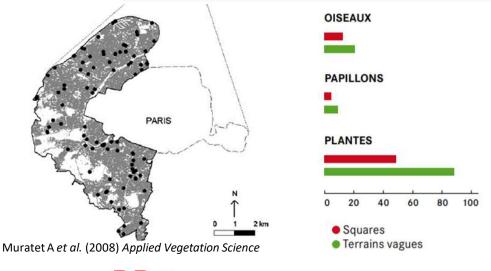
- Gestion écologique
- Libre évolution



→ APPLIQUER LA GESTION ÉCOLOGIQUE OU LA NON GESTION

Les friches sont les habitats urbains les + riches et abritent une plus forte proportion d'espèces urbanophobes (A. Shwartz,2010)

> Les friches sont à la fois des réservoirs et des corridors pour la biodiversité. A l'échelle d'un territoire, il faudrait maintenir dans le temps un réseau de friche



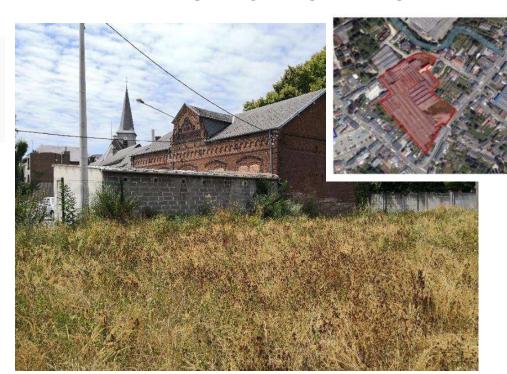








CC MAUBEUGE VAL DE SAMBRE – RECONQUÊTE DE LA TVB PAR LA RENATURATION DES FRICHES



http://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/requalification-de-la-friche-miroux-en-

OUY-EN-IOSA site-naturel-inscrit-dans-la-tvb-vs

→ PRENDRE EN COMPTE LES TRAMES SUR SON TERRITOIRE

RENNES – DÉFINIR LA TRAME ÉCOLOGIQUE URBAINE DE RENNES

L'apport de la télédétection, modélisations et suivi des hérissons



















https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/etudes/teu_copil141114_web.pdf

→ RESTAURER LES CONTINUITÉS DU PASSÉ









En 2014, le SIAH a redonné au Petit Rosne son prestige d'antan. Malgré le faible espace disponible et la forte urbanisation du lieu, le cours d'eau a été renaturé et méandré pour lui redonner capacité à héberger la vie. Comble du luxe, il s'est vu doté d'une petite zone humide et de nombreux aménagements offrants au site une accessibilité totale.

https://www.siah-croult.org/le-petit-rosne-reouvert-a-sarcelles-un-premier-bilan/











→ CRÉER DES QUARTIERS PERMÉABLES





Privilégier les quartiers sans clôture, EX : Ecoquartier des Docks de Ris, Ris-Orangis (91)

Haies et clôtures vivantes







Clôtures à perméabilité sélective et pour laisser passer la faune

Clôture « habitats »











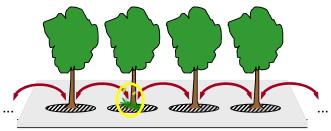
Le règlement du PLU peut conditionner les modalités d'installation de clôtures. Par exemple, il peut être recommander la mise en place de clôture perméable, la plantation de haies variées, la création de passages pour la faune.

Dans le cadre de projets + important (ZAC), des préconisations + fortes peuvent être intégrées au règlement du cahier des recommandations Architecturales, urbaines, Paysagères et environnementales (CRAUP)

https://urbanisme-batibiodiversite.fr/IMG/pdf/fiche5_u2b-ok.pdf

→ AMÉLIORER LA MATRICE URBAINE, RENATURER EN QUANTITÉ





Mona OMAR et Nathalie Machon

http://cesco.mnhn.fr/sites/cesco/files/part docs/presentation du sujet de la these mona omar mnhn.pdf

Patchs de taille proche ; régulièrement espacés ; contrastant fortement avec la matrice environnante (surfaces imperméabilisées)

Les espèces végétales sauvages utilisent les pieds d'arbres pour se disperser.

Permis de végétaliser



Strasbourg.eu

A lire: Strasbourg ça pousse







Murs







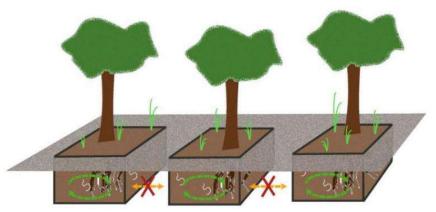


Toitures



→ UN RÉSEAU ÉCOLOGIQUE POUR LA BIODIVERSITÉ DU SOL :

LA TRAME BRUNE



Problématique de fragmentation des sols en ville © Romain Sordello (d'après Chalot, 2016) (ii)

La « trame brune » est un concept calqué sur le modèle de la trame verte et bleue, appliqué à la connectivité entre les sols. Les espèces présentes dans le sol ont elles aussi besoin de se déplacer (Mathieu, 2015) pour accomplir leur cycle de vie, se reproduire, échapper à des changements ponctuels dans leur environnement, ou recoloniser un milieu après un épisode de mortalité (i).

Assurer une continuité dans toutes les dimensions spatiales Assurer une qualité physico chimique















Quartier



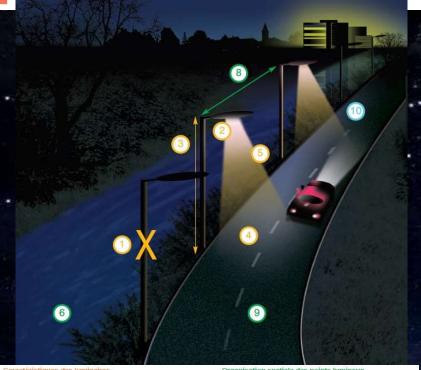
Parcelle

- Connaissance: identification de la trame brune comme la trame bleue et verte (inventaires, cartographie...)
- Planification : zonage de protection, imposer des coefficients de pleine terre, création d'OAP thématiques et/ou sectorielles, définir des emplacements réservés (protection/restauration).
- Désimperméabilisation et renaturation
- Bâtiment sur pieux ou pilotis
- Protéger les sols en phase chantier

Mathieu, J. (2015). Biodiversité et syndrome de dispersion dans les communautés de macrofaune du sol (Doctoral dissertation, Université Pierre et Marie Curie).

- (i) https://agencelichen.wordpress.com/2016/09/21/trame-brune
- (ii) https://sfecologie.org/regard/r72-mai-2017-r-sordello-corridors-ecologique

→ FRAGMENTATION ET MITAGE NOCTURNE



- 1- Éviter ou supprimer les lampadaires inutiles
- 2- Angle d'orientation : ne diffuser aucune lumière audessus de l'horizontale
- 3- Hauteur des mâts : les plus bas possible pour diminuer leur repérage de loin par la faune
- 4- Éclairer strictement la surface utile au sol 5- Lumière émise : émettre une quantité de lumière la plus faible possible, au spectre le plus restreint possible et situé dans l'ambre, réduire au maximum l'éblouissement
- Organisation spatiale des points lumineux
- 7- Ne pas éclairer les espaces naturels adjacents
- 9- Revêtement du sol avec un faible coefficient de réflexion sous les éclairages

- → Evitement des zones éclairées
- Dégradation et recul de l'habitat spatial et temporel
- → Piège par

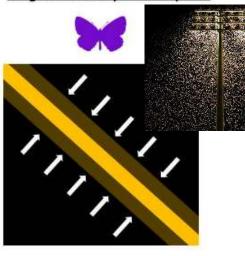
Fragmentation par répulsion





Mammifères terrestres : Bliss Ketchum et al., 2016 Amphibiens: Van Grunsven et al., 2017

Fragmentation par absorption



« crash/vacuum barrier effect » Théorisé dès 2006 pour les insectes par Eisenbeis

© R. Sordello



6- Ne pas éclairer les cours d'eau

8- Distance entre les lampadaires : maintenir des es-paces interstitiels sombres pour les traversées de la











→ CIMETIÈRES VIVANTS!

Les cimetières : espaces de nature à part entière



















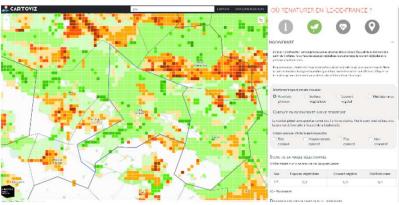






→ RESSOURCES ET OUTILS









https://www.arbidf.fr/article/lareconnaissance-territoireengage-pour-la-nature-enile-de-france/



https://www.capitale-biodiversite.fr/



https://www.label-ecojardin.fr/



https://biodiversite-iledefrance.aides-territoires.beta.gouv.fr/













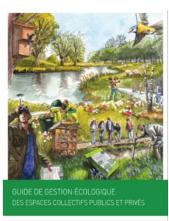
→ RESSOURCES ET OUTILS

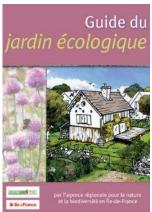
GUIDE DE CONCEPTION ET DE GESTION ÉCOLOGIQUE





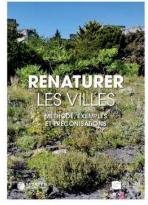


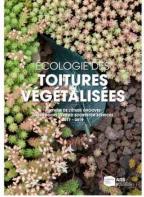














https://www.arb-idf.fr/nos-ressources/publications/ https://www.capitale-biodiversite.fr/recueils-actions

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/renaturer-les-villes/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/guide-de-gestion-ecologique-des-espaces-collectifs-publics-et-prives/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/guide-du-jardin-ecologique-2012/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/conception-et-gestion-ecologique-des-espaces-de-nature-2018/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/plantons-local-en-ile-de-france-2019/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/conception-et-gestion-ecologique-des-cimetieres/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/ecologie-des-toitures-vegetalisees-2021/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/gestion-des-eaux-pluviales-et-biodiversite/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/panorama-de-la-biodiversite-francilienne-2019/

https://www.arb-idf.fr/nos-travaux/publications/face-aux-inondations-les-solutions-fondees-sur-la-nature-2016/











BIODIVERSITÉ

→ MERCI POUR VOTRE ATTENTION



Jonathan FLANDIN, écologue – ARB îdF jonathan.flandin@institutparisregion.fr











RETOUR D'EXPERIENCE

Cimetière de La Queue-lez-Yvelines













Cimetière de La Queue-lez-Yvelines















Cimetière de La Queue-lez-Yvelines















Cimetière de La Queue-lez-Yvelines

AVANT



APRÈS



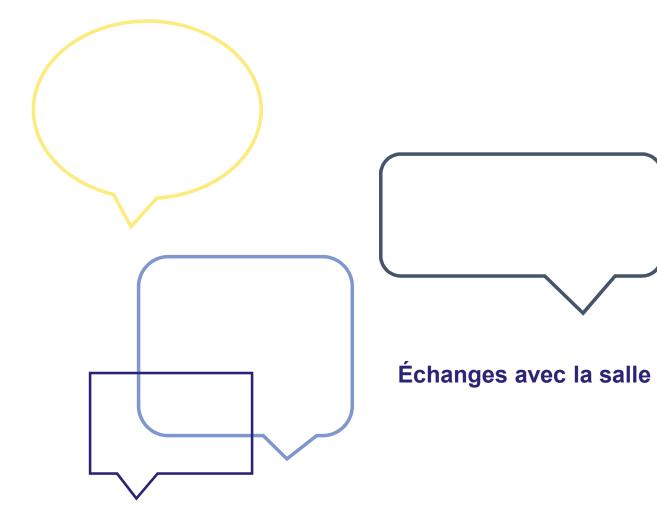


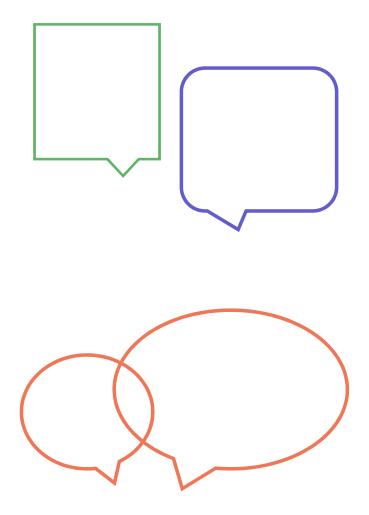


































L'ARBRE EN VILLE

Delphine SALMON, Responsable d'études nature en ville – Cerema et

Hugo DECOUX, Paysagiste - CAUE 78

Bertrand HOUILLON, Maire - Magny-les-Hameaux

L'ARBRE EN VILLE

Un véritable défi de plantation et préservation

- ✓ Cadre de vie, santé et bien-être
- ✓ Adaptation au changement climatique : quantité et qualité → % de canopée et espèces adaptées au futur climat
- ✓ TVB
- ✓ Demande des citoyens
- ✓ Place, rareté foncière
- ✓ Contraintes (racines, feuilles, etc.)
- ✓ Gestion
- ✓ Objet esthétique (mobilier urbain) plutôt qu'être vivant





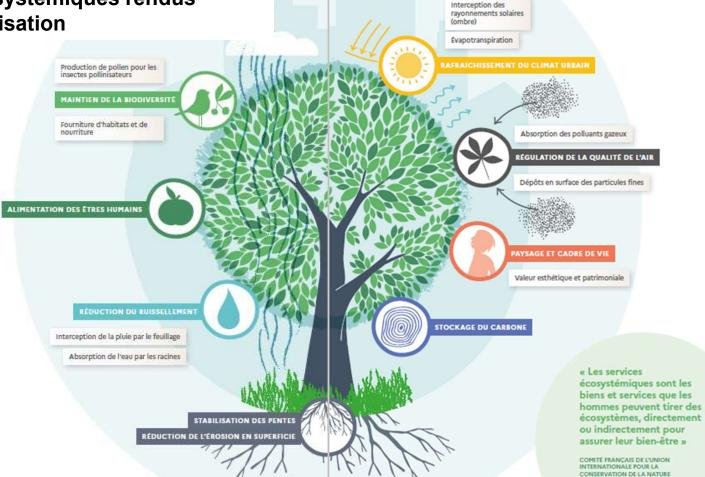


Néanmoins, le rapport bénéfices / contraintes **très favorable** à la fois d'autant dans le contexte actuel et futur

L'ARBRE EN VILLE : un allié de taille pour répondre aux enjeux de la nature en ville

Services écosystémiques rendus par la végétalisation

= bénéfices que nous pouvons tirer des processus naturels



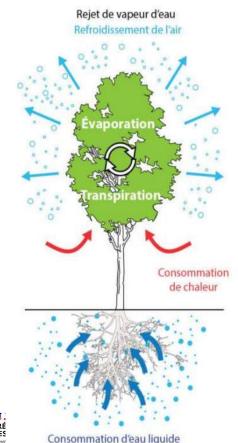






L'ARBRE EN VILLE : exemples de services écosystémiques

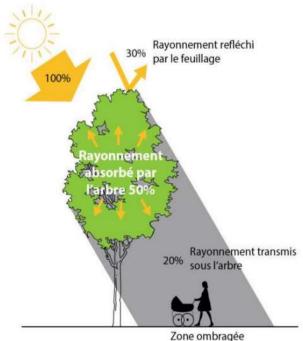
Rafraîchissement



(plusieur centaines de litres

par jour et par arbre)

Protection solaire



Zone ombragée (atténuation de 80% de l'ensoleillement)



✓ Véritable climatiseur

Arbre mature isolé : 450 l d'eau/jour

- = Rafraichissement de 4 à 8 °C
- = 5 climatiseurs fonctionnant 20h/jour

Source: Pitt, D., et al. 1979

L'ARBRE EN VILLE

✓ Support de biodiversité = acteur de la TVB











- Un élément structurant de la **TVB** et de la biodiversité / diversité des espèces
- Source de bien-être
- Anime l'espace par ses couleurs de feuillage, de fleurs et de fruits
- Structure, souligne, donne une identité à un espace









L'ARBRE EN VILLE : contraintes associées

- √ Ses propres contraintes
 - Pollen → allergies
 - Branches cassantes
 - Racines dommageables
 - Fruits tâchant, malodorants, miellat
 - Feuilles au sol
 - Ombrage dense

- ✓ Contraintes induites
 - Maladies, parasites (ex : chenilles processionnaires)
 - Coût d'entretien
 - Gestion
 - Gêne occasionnée
 - Dégradation

- ✓ Environnement urbain non favorable
 - Pollution
 - Sécheresse de l'air et du sol
 - Réseaux
 - Sol non/peu favorable
 - Compactage
 - Manque de place



L'ARBRE EN VILLE : préconisations

- ✓ Mettre en place une gouvernance favorable au patrimoine arboré (garantie pour sa pérennité et son développement)
- → Ex : transversalité des services, bonnes pratiques : charte de l'arbre, ...
- ✓ Préserver en priorité le végétal en place (maximisation des services, ex. : vieil arbre et sol associé)
- ✓ Privilégier une végétation étagée, en associant les autres strates : herbacée et arbustive
- ✓ Privilégier une végétation diversifiée : variété des essences qui permet une meilleure lutte contre les agressions/maladies, diversité des ambiances et services rendus
- ✓ Choisir le végétal adapté aux conditions locales : sol / climat actuel et futur / vent et orientation / espace / ambiance aux services rendus recherchés (ex. : outil Sesame du Cerema)













Source: ARB IdF, vieil arbre à Rennes



CONSTRUISONS ENSEMBLE











Source: Arte Charpentier et Cerema

L'ARBRE EN VILLE : préconisations

- ✓ Favoriser la continuité végétale, au moins la proximité des espaces végétalisés pour favoriser les corridors écologiques (trames vertes, brunes)
- ✓ Privilégier des fosses de plantation continues ou à défaut, un volume suffisant (9 à 12 m³ selon le CSTB, 6 m³ si le sol est fertile selon F. Hallé) :
 - → développement racinaire et bonne croissance
 - → favorisant la trame brune

(sol nourricier et avec ses organismes vivants)

- ✓ Substrat de fosse et revêtement de surface adaptés
- ✓ Choix des plants en pépinières (bonne santé, ...)
- ✓ Privilégier des jeunes plants et locaux (ex. Végétal local)
- Période de plantation adaptée et protection (haubanage, tuteurage)
- ✓ Conduite et taille adaptées, et à la bonne période









Arbres plantés au même moment, fosses individuelles # continue









L'ARBRE EN VILLE

Sesame

Un outil d'aide à la décision : pour le choix des arbres à planter











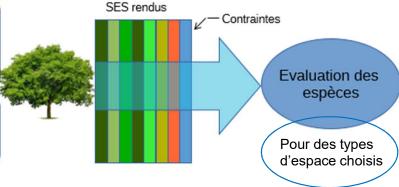
Méthodologie

Services écosystémiques :

- Régulation de la qualité de l'air
- régulation du climat
- support de biodiversité
- paysage et cadre de vie ...

Contraintes:

- racines superficielles
- branches cassantes
- risque allergène ...











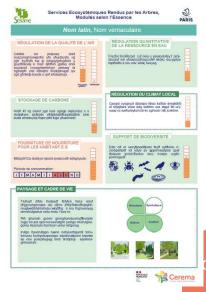


Pour produire

✓ Un outil numérique

- pondérant les services écosystémiques
- évaluant le niveau des contraintes
- → Une liste d'espèces (entre 6 et 12) pour un type d'espace
- ✓ Des fiches « espèce »







Adaptation au contexte territorial

→ Développement national















→ Pourquoi une charte de l'arbre ?













→ Pourquoi une charte de l'arbre ?

Élaborer une culture commune de l'arbre









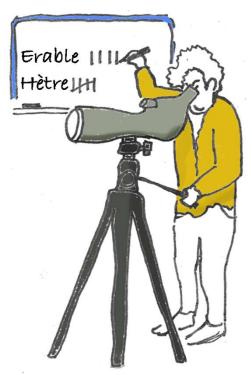




→ Pourquoi une charte de l'arbre ?

Élaborer une culture commune de l'arbre

Porter le regard sur le patrimoine arboré local (Inventaire) Paysage vécu quotidiennement















→ Pourquoi une charte de l'arbre ?

Élaborer une culture commune de l'arbre

Porter le regard sur le patrimoine arboré local (Inventaire) Paysage vécu quotidiennement





Valoriser, protéger et inciter au renouvellement du patrimoine arboré













→ A qui s'adresse-t-elle ?











→ A qui s'adresse-t-elle ?

Aux particuliers













LES CHARTES DE L'ARBRE

→ A qui s'adresse-t-elle ?

Aux particuliers

Aux copropriétés, associations etc..















LES CHARTES DE L'ARBRE

→ A qui s'adresse-t-elle ?

Aux particuliers

Aux copropriétés, associations etc..

Aux professionnels (Paysage, Voirie et réseaux, Documents d'urbanisme etc..)

















LES CHARTES DE L'ARBRE

"On aime ce qui nous a émerveillé, et on protège ce que l'on aime."

(Jacques-Yves Cousteau)













LES CHARTES ET LES PROJETS DANS LE 78

→ Les communes

Jouy-en-Josas

Maisons-Laffitte

Saint-Germain-en-Laye

Saint-Quentin-en-Yvelines

Montesson (Arbres d'alignement)

Villennes-sur-Seine (Droit des arbres)

Les Loges-en-Josas (Plan de gestion)

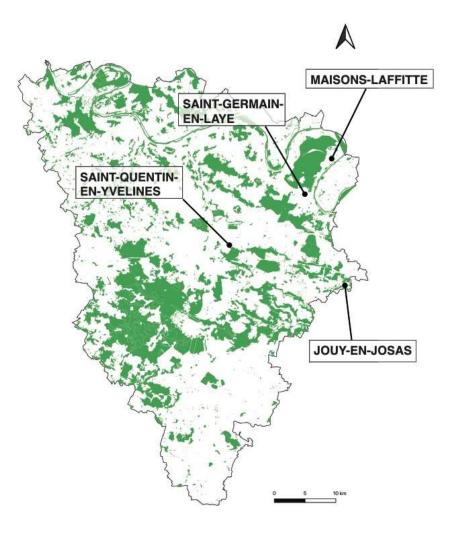




























→ Qu'est-ce que c'est ?

Un outil (Particuliers, Associations, Professionnels, Collectivités)

Créé en 2016

Copalme, Plante et Cité, CAUE 77 VAL'HOR, SEQUOIA



Barème de l'arbre













→ A quoi ça sert ?















→ A quoi ça sert ?

Faire valoir les droits des arbres















→ A quoi ça sert ?

Faire valoir le droit des arbres

Protéger et préserver les arbres















→ A quoi ça sert ?

Faire valoir le droit des arbres

Protéger et préserver les arbres



Aspect financier

Sensibiliser et responsabiliser













→ Comment ça marche ?













→ Comment ça marche ?

VIE Valeur Intégrale Evaluée

Evaluer la valeur monétaire des arbres (plusieurs critères)















→ Comment ça marche ?

VIE Valeur Intégrale Evaluée

Evaluer la valeur monétaire des arbres (plusieurs critères)

BED Barème d'Evaluation des Dégâts

Quantifier le préjudice subi et calculer un dédommagement















EXEMPLE VIE



■ La valeur VIE (€)



Si ce platane était un ailante : VIE = 10.920 € (+19%)

Si ce platane était en EBC : VIE = 9.960 € (+8%)



Platane adulte à Toulouse :

VIE = 9.190 €

Si ce platane était à

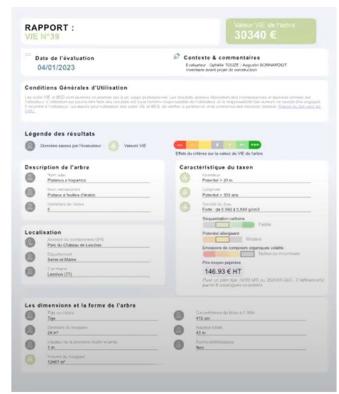
Cadours:

VIE = 7.920 €

(-14%)

Si ce platane était atteint par un ganoderme : VIE = 6.130 € (-33%)

















→ Que faut-il faire au préalable ?













→ Que faut-il faire au préalable ?



Charte de l'arbre

Guide de la protection de l'arbre en chantier

Intégrer les clauses « Arbres » dans les marché publics













→ Quelle mise en place ?













→ Quelle mise en place ?

Nécessite un inventaire global des arbres (VIE)

Communication

<u>Cadre légal</u>: intégré à un règlement de voirie ou une charte de l'arbre, voté par délibération au conseil municipal















→ Quelle mise en place ?

Nécessite un inventaire global des arbres (VIE)

Communication

Cadre légal : intégré à un règlement de voirie ou une charte de l'arbre, voté par délibération au conseil municipal

→ Quel fonctionnement ?















→ Quelle mise en place ?

Nécessite un inventaire global des arbres (VIE)

Communication

<u>Cadre légal</u>: intégré à un règlement de voirie ou une charte de l'arbre, voté par délibération au conseil municipal

→ Quel fonctionnement ?

Signalement du préjudice

Constat : description des dégâts, photos légendées

Demande de dédommagement















L'ARBRE DANS LES COURS D'ÉCOLES















L'ARBRE DANS LES COURS D'ÉCOLES















L'ARBRE EN VILLE: Ressources



À retrouver dans la valise pédagogique numérique!









d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Accueil > Cours d'écoles Oasis

LES COURS D'ÉCOLES OASIS POUR DES COURS VÉGÉTALISÉES!











RETOUR D'EXPERIENCE

« Ma cour passe au vert »

















L'ambition municipale

L'ambition est de végétaliser à terme, l'ensemble des cours d'écoles de la commune.

Les objectifs fixés :

- Faire des cours d'écoles des espaces naturels et végétalisés
- Apporter de la biodiversité dans les écoles et la rendre accessible aux élèves
- Limiter les îlots de chaleurs
- Filtrer la majorité des eaux pluviales à la parcelle
- Faire des cours d'écoles des espaces pédagogiques et ludiques permettant l'épanouissement des enfants et l'apaisement du climat scolaire













L'émergence du projet

Le projet « ma cour passe au vert », c'est d'abord :

- Une intention : Le sujet de la transition écologique est au cœur des décisions municipales
- Un objectif global : développer la biodiversité et préserver les paysages
- Des constats suite à un état des lieux établi en 2020 :
 - Des cours d'écoles très minérales avec très peu, voire pas d'espaces végétalisés
 - Un déficit d'espaces ombragés créant des îlots de chaleur
 - Une biodiversité inexistante ou inaccessible aux enfants
 - La captation de la majorité des eaux pluviales par les réseaux













Les acteurs du projet

Projet réalisé en concertation avec :

- Les élèves : ateliers de sensibilisation et de réflexion
- Les **enseignants** : réunions d'échange, suivi du projet
- Les parents d'élèves : ateliers de concertation
- Le périscolaire, les ATSEM
- Les services de la ville concernés : services techniques, entretien...













La démarche de co-conception

Ateliers de sensibilisation à la biodiversité en partenariat avec le PNR

Atelier 1: «Raconte ta cour»

 Objectifs: Faire raconter comment les élèves vivent la cour aujourd'hui et retranscrire les sous-espaces imaginaires.

Atelier 2: «Dessine ta cour»

 Objectifs: Spatialiser les grandes idées dans l'espace de la cour (massifs plantés, rivière, mobiliers...).

Atelier 3: avec un groupe d'adultes *

 Objectifs: Faire réagir et réfléchir les adultes sur la base du travail des enfants pour produire un croquis du projet de la future cour d'école.

* Enseignants, Directeur périscolaire, Parents d'élèves, élus, personnel d'entretien des écoles



















Le projet école Corot

Avant... 2021















Après... 2022







Résumé des éléments du projet

- Surface initiale de la cour d'école COROT : 815 m²
- Surfaces transformées par le projet : 322 m²

Les sols (166 m²)

- Sols stabilisés
- Pavés engazonnés

Maintien d'une partie des sols en enrobé pour utilisation des vélos (à terme, peut être remplacé par du stabilisé)

Les surfaces végétalisées / désimperméabilisées (156 m²)

- Surfaces enherbées : pelouse rapportée
- Arbres, vivaces et massifs arbustifs (PNR)
- Zones de copeaux pour amortissement sous les jeux (40 m²)

Matériau:

· Jeux et mobiliers en bois de robinier













Le calendrier du projet

- Juin 2021 : réunions écoles (PNR/Ville/ école)
- Septembre 2021 : calendrier des ateliers de sensibilisation
- Octobre/Novembre 2021 : ateliers de sensibilisation sur la biodiversité
- Décembre 2021 : Réunion de lancement avec le bureau d'études
- Janvier/Février 2022 : deux ateliers enfants menés par le bureau d'études
- Mars 2022: un atelier adultes avec les parents, enseignants, animateurs, élus, techniciens...
- Avril/mai : plans et estimations financières
- **Juin :** validation du projet chiffrage de l'entreprise (marché à bons de commandes)
- Juillet/ août : travaux

Il faut compter 16 mois environ entre le premier contact avec l'école et la réalisation des principaux travaux.

La pose des jeux et du mobilier a été réalisée durant les périodes de petites vacances scolaires suivantes













Le budget

Dépenses réalisées cour corot - 2022				
	COROT HT	COROT TTC	RECETTES	
Mission Bureau d'études	7 845,00	9 414,00	PNR (Etudes)	12552
			PNR (Travaux)	25000
Sous-total BET	7 845,00	9 414,00		
Etudes de sol	967,50	1 161,00		
Travaux	61 757,26	74 108,71	Ville de Magny-les-Hameaux	71 479,39
Jeux/mobilier	16 915,40	20 298,48		
Végétaux	3 374,33	4 049,20		
Sous-total TRAVAUX	83 014,49	99 617,39		
TOTAL Dépenses Projet	90 859,49	109 031,39	Total Recettes	109 031,39

Coût M² déminéralisé TTC (avant recettes) :

339€











Premiers enseignements...

Une première année de projet pour deux écoles nous permet de tirer les premiers enseignements du projet « Ma cour passe au vert » :

- L'engagement de l'équipe enseignante est essentiel
- Temps de réflexion, de concertation, d'échanges très important afin de lever les freins et de rester fidèle aux objectifs fixés
- Contrainte du calendrier de réalisation sur une année scolaire : possible avec un accord cadre travaux existant, mais non tenable avec consultation de d'entreprises en lots séparés.
- Coûts de réalisation proportionnels à l'ambition du projet ©
- Certains aménagements à prévoir dans la durée, afin de laisser le temps aux utilisateurs de prendre leurs marques (mobilier)
- Pour l'instant pas d'impact sur l'entretien des locaux (tapis alvéolés ajoutés devant les entrées)
- Retour très positif de l'équipe enseignante sur l'utilisation des espaces de la cour par les enfants.
- Matériaux et surfaces au sol : évolution à suivre dans la durée.
- Certains aménagements nécessitent un entretien renforcé.
- Les surfaces engazonnées s'abîment rapidement



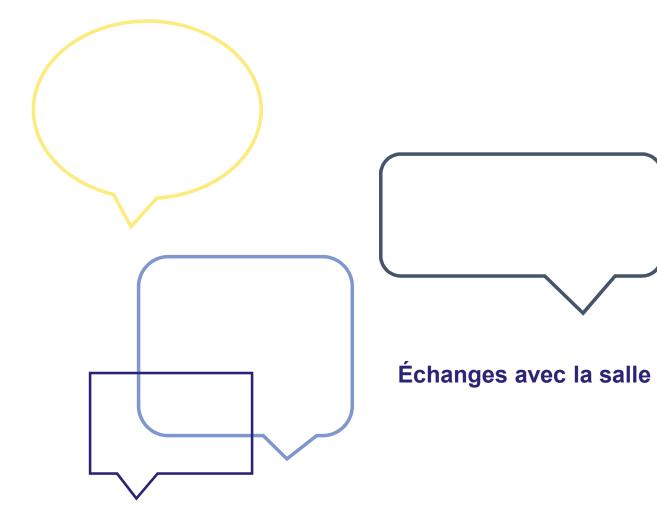


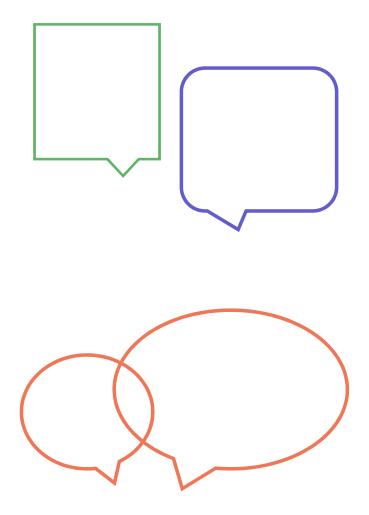






















AIDES MOBILISABLES ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE NATURE EN VILLE

Myriam Michard, Chargée de Mission Transition Ecologique Cadre de Vie - DDT 78











✓ Une plateforme numérique précieuse : Aides-territoires



Plateforme aide-territoires:

- → recensement des dispositifs :
- Porteur de l'aide
- Nature (financière , ingénierie,...)
- Calendrier
- Récurrence
- Critères d'éligibilité et description

https://aides-territoires.beta.gouv.fr/











S'inspirer des projets locaux avec une recherche par :

→ Territoire : Yvelines

→ Mots clés : /

→ Thématiques : friches

Un onglet dédié aux programmes d'aides















→ Les aides européennes : Les programmes LIFE

Le programme qui couvre la période 2021-2027 est réparti en 4 sous-programmes :

- Nature et biodiversité,
- Economie circulaire et qualité de vie,
- Atténuation du changement climatique et adaptation,
- Transition vers l'énergie propre.

Exemple Life intégré **ARTISAN** (2020-2027) : Accroître la Résilience des Territoires au changement climatique par l'Incitation aux Solutions d'adaptation fondées sur la Nature.













→ Les aides nationales

Le Fonds vert (2 Milliards €)







Accélérer la transition écologique dans les territoires

3 axes d'action \rightarrow

Performance environnementale

- → Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
- → Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets
- → Renouvellement de l'éclairage public

...

Adaptation des territoires au changement climatique

- → Prévention des inondations
- Adaptation aux risques émergents en montagne
- → Prévention des risques cycloniques
- → Prévention des risques d'incendies de forêts
- → Adaptation au recul du trait de côte
- → Renaturation des villes

Amélioration du cadre de vie

- →Appui à la mise en place des ZFE-m
- → Recyclage des friches
- →Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030
- ⇒Soutien au développement du covoiturage

...







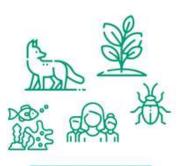




→ Les aides nationales

Le Fonds vert : Accélérer la transition écologique dans les territoires

14 cahiers pour vous accompagner























→ Les aides nationales





Les porteurs de projet peuvent bénéficier d'études ou conseils apportées en sollicitant :

- Les services déconcentrés de l'Etat (DREAL, DDT-M, DEAL et autres directions et services de l'Etat outre-mer) ;
- Les opérateurs publics (CEREMA, ADEME, Agences de l'eau, Météo France, Conservatoire du littoral...);
- Les organismes publics locaux (agences techniques départementales ATD, conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement CAUE, agences d'urbanisme...);
- Les prestataires privés.











→ Les aides nationales : exemples d'outils

Outils	Objectifs	Structure pilote
Arboclimat	Choisir les arbres à planter en ville dans un contexte de changement climatique	Ademe
Plus fraiche ma ville	Accompagner les collectivités dans le choix de solutions de rafraîchissement urbain pérennes et durables	Ademe
Bénéfriches	Le renouvellement urbain et notamment la reconquête des friches est une opportunité pour atteindre les objectifs de zéro artificialisation nette	Ademe
Sésame	Identifier les espèces les plus à même de produire les services écosystémiques attendus dans le cadre de projets d'aménagement ou de végétalisation	Cerema











→ Les aides nationales : principaux dispositifs d'accompagnement

Outils	Objectifs	Structures pilote
Action cœur de ville	Redynamiser le centre des villes moyennes	Etat, MTE
Petite ville de demain	Améliorer la qualité de vie dans les petites centralités et les territoires ruraux alentours, par des trajectoires dynamiques et engagées dans la transition écologique	Etat, MTE, ANCT
TEN	Faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité	OFB
CRTE	Etablir une feuille de route commune pour fédérer les acteurs du territoire pour la transition écologique	Etat, MTE, ANCT
Capitale Française pour la Biodiversité	Thème 2023 « arbres et forêts » Récompenser les collectivités pour les actions exemplaires en matière de préservation de la biodiversité	ARB IDF
Sentier de nature	Favoriser le développement ou de l'aménagement de sentiers de randonnée et viser la restauration écologique et paysagère de leurs abords	Etat, MTE, Cerema
Atlas de la biodiversité	Connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel	OFB











→ Les aides à portée locale : 11ème programme de l'agence de l'eau

AESN

Taux d'aides variables selon nature du MOa et nature des missions (études ≠ travaux)

Conditions d'éligibilités strictes liées à la déconnexion des réseaux

Application de prix plafond dépendant de la surface éligible et du respect de critères de sélection

Participation financière agence fortement dépendante de l'intégration le plus à l'amont des conditions







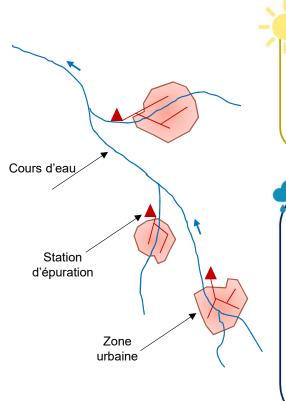








Cadre des subventions de l'AESN pour l'assainissement **AIDES MOBILISABLES** en temps de pluie



En temps sec

Système fonctionnel sauf si mauvais branchements en réseau séparatif

Faible impact enviro.

En temps de pluie

Système dysfonctionnel Saturation des capacités des réseaux et des stations

Déversement dans les rivières d'eaux non dépolluées (unitaire)

Fort impact enviro.





Solutions d'amélioration du système

Collectivités compétentes eaux pluviales

Financements agence

Mise en séparatif des réseaux

Uniquement réseau EU

Augmentation des capacités de stockage/régulation des réseaux

Si collectivité éligible

Déconnexion des espaces et bâtiments publics

Sous conditions

Déconnexion des eaux pluviales des particuliers par infiltration ou stockage



Portage par la collectivités

Hors collectivités compétentes

Financements agence

Déconnexion des EP à la parcelle par infiltration











AIDES MOBILISABLES

Eligibilités des ouvrages aux aides du 11e prog.

Aménagements/ouvrages éligibles

Noues végétalisées



Espaces verts en creux



Revêtements poreux végétalisés



Toitures végétalisées (>8cm)



Bandes perméables



Massifs infiltrants *

* (sous revêtements minéraux poreux ou sous espaces végétalisés uniquement)



Revêtements poreux minéraux



+ Récupération des eaux de pluie

Ouvrages Éligibles que pour la gestion des pluies fortes





Ouvrages non éligibles

















→ Les aides à portée locale : Le plan vert de la région IDF

« Création et amélioration d'espaces verts pour tous »

Pour quel type de projet ?

- Création d'espaces verts et de liaisons vertes ouverts au public,
- Requalification ou amélioration de l'accessibilité d'espaces verts ou de nature existants,
- Jardins partagés dès lors qu'ils permettent l'association du public et qu'ils sont soutenus par les communes et les intercommunalités,
- Toitures et murs végétalisés accessibles au public,
- Créations d'alignement d'arbres...



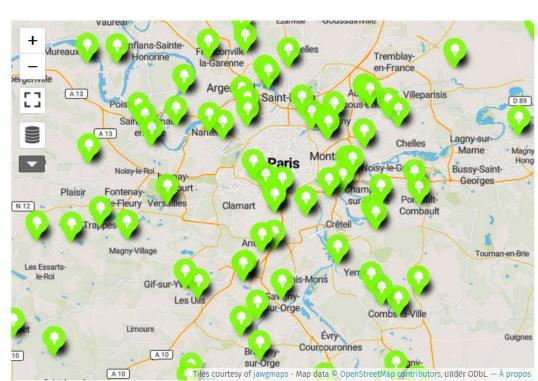












→ Les aides à portée locale : aides régionales et appels à projets

Création d'îlots de fraîcheur sur le territoire francilien », adapter les villes aux changements climatiques par la :

- Création d'îlots de fraîcheur : désimperméabilisation, végétalisation, gestion alternative des eaux pluviales et mise de place de revêtements perméables et durables (cours d'école, parvis communaux, places publiques, parkings, etc.)
- Création de toitures végétalisées intensives et semi-intensives sur bâti existant (hauteur de substrat supérieure à 15 cm)



Modalités de soutien financier (investissement) :

	Création d'îlots de fraîcheur	Création de toitures végétalisées
Taux d'interventio n	50% max des dépenses éligibles 60% pour zone à effet d'îlot de chaleur moyen à très fort	50% max des dépenses éligibles
Plafond de subvention	250 000 € pour les projets opérationnels 30 000 € pour les projets d'études pré-opérationnelles	

Bénéficiaires: Collectivités, Associations, Etablissements publics, Bailleurs sociaux publics/privés, Syndicats professionnels, Etablissements d'enseignement et organismes de recherche, **TPE et PME**

Déploiement

- Dépôt continu sur la plateforme régionale
- biodiversite@iledefrance.fr
- Page web













→ Les aides à portée locale : aides régionales et appels à projets

Pour la reconquête de la biodiversité en lle-de-France

- Restauration des continuités écologiques et déclinaison territoriale de la trame verte, trame noire
- Travaux et études pré-opérationnelles d'aménagements favorables à la biodiversité
- Préservation et gestion des milieux naturels et espèces
- Diagnostics, études et inventaires de la biodiversité
- Formation, sensibilisation et mise en réseau d'acteurs



	Investissement	Fonctionnement
Taux d'intervention	70% max des dépenses éligibles	50% max des dépenses éligibles
Plafond de subvention	200 000€ pour tous les projets 500 000€ pour les projets permettant de restaurer des continuités écologiques du SRCE	20 000€















Bénéficiaires : **Etablissements** publics. **Syndicats** publics/privés,

Collectivités. Associations. Bailleurs sociaux professionnels, Etablissements d'enseignement et organismes de recherche

Déploiement

- Dépôt continu sur la plateforme régionale
- Accompagnement technique par les services régionaux et l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)
- biodiversite@iledefrance.fr
- Page web

- → Les aides à portée locale : aides régionales et appels à projets
- Mais aussi...

Structure pilote	Aides	Exemples de projets financés
Région IDF	Stratégie régionale en faveur de l'eau et des milieux aquatiques et humides	Améliorer le fonctionnement écologique des milieux aquatiques et humides et réduire les pollutions
Région IDF	Appel à manifestation d'intérêt « retour de la Nature en ville »	Etudes prospectives visant à identifier les futurs espaces à renaturer Etudes de la qualité des sols ;
Conseil départemental 78	llots de fraicheur dans les établissements scolaires	Végétalisation des cours de collèges et nouveau dispositif à l'automne 2023
PNR Haute vallée de Chevreuse	Eau, biodiversité, réduction de la pollution lumineuse, continuité écologique	Financement d'équipements concourant à une moindre consommation d'énergie et à la réduction de la pollution lumineuse sur l'existant













ACCOMPAGNEMENT ÉCOQUARTIER





Vous souhaitez porter un projet d'aménagement ambitieux et voudriez bénéficier d'un accompagnement ?



Candidatez à la démarche accompagnement EcoQuartiers pour l'année 2023



Accompagnement sur le long terme par le Cerema



Projets en phase amont



15 lauréats par an sur toute la France

CONTACTS

Référentes Île-de-France : priscille.genesco@cerema.fr ; lucie.lamballais@cerema.fr Référentes nationales : juliette.maitre@cerema.fr ; anne.vial@cerema.fr

MODALITÉS



36 jours répartis sur 3 ans (12 jours par an)



7200€(HT) de reste à charge pour la collectivité











Candidatez jusqu'au 22 septembre sur la plateforme!





Les aides à portée locale :

11ème programme de l'agence de l'eau









O CHILDREN









Tout est à retrouver dans la valise pédagogique numérique!

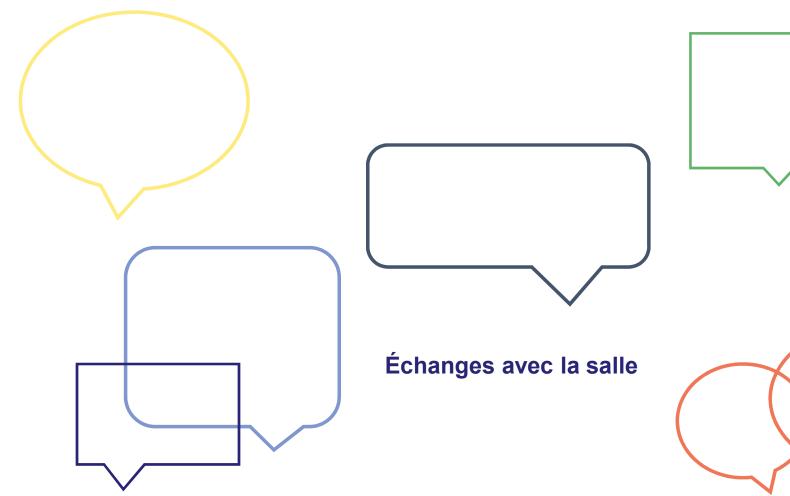
→ Les aides nationales

Le Fonds vert (2 Milliards €)





















CONCLUSION DE LA MATINÉE ET SUITE DE LA JOURNÉE

Temps forts de la matinée
Organisation de la visite de cet après-midi
Pensez à remplir
l'enquête de satisfaction!











VISITE JOUY-EN-JOSAS

Jacques QUERELOU, paysagiste-conseil de l'Etat à la DDT 78

Hervé CARDINAL, Services techniques – SIAVB

Véronique EBALARD, Cheffe de projet Plan Climat – Mairie de Jouy-en-Josas

François BREJOUX, Adjoint à la Transition écologique et énergétique - Jouy-en-Josas











DÉROULÉ DE LA VISITE

Aménagements de nature en ville et gestion écologique de l'eau

- Désimperméabilisation de parking
- Projets de renaturation de la Bièvre
- Gestion écologique de l'eau et de la biodiversité
- Charte de l'arbre

























